

FACULTÉ DE DROIT
DE
L'UNIVERSITÉ DE PARIS

*Le Professeur à la Faculté de Droit de Paris,
Président du Jury d'Examen de l'École Française de
Droit, soussigné, certifie que M.....*

Michel Chiba,

a été admis au grade de LICENCIÉ EN DROIT

le 22 Janvier 1919 -

Le Caire, le 3 Février 1919.

C. Jurens